Master Santé publique Parcours Éducation à la Santé

Le Master Santé Publique Parcours Éducation à la Santé vise à former des experts en éducation et promotion de la santé dans une dynamique partenariale en direction des enfants, des adolescents et des jeunes adultes.

Mise en avant

Former des experts en éducation et promotion de la santé dans une dynamique partenariale en direction des enfants, des adolescents et des jeunes adultes

Le Master de Santé Publique de l'Université Clermont Auvergne **associe santé publique et sciences de l'éducation** et est structuré à partir de **quatre domaines d' application** qui constituent ses **quatre parcours** :

- **Éducation à la santé (en direction des enfants, adolescents et jeunes adultes),**
- **Évaluation en santé,**
- **Sciences du risque en santé environnement et santé au travail,**
- **Éducation thérapeutique du patient.**

La première année de formation est entièrement mutualisée sur le plan des enseignements, quel que soit le parcours choisi.
En Master 2, des enseignements mutualisés entre parcours existent également, à chaque fois que la maitrise d'outils de santé publique le rend nécessaire.

Cette orientation basée sur des domaines d'application nécessite une implication importante de professionnels dans les enseignements dispensés.

Le parcours 1 Éducation à la Santé en direction des enfants, adolescents et jeunes adultes (EDUC SANTÉ) vise à **former des experts en éducation et promotion de la santé dans une dynamique partenariale en direction des enfants, des adolescents et des jeunes adultes.**

L'essentiel

Nature de la formation

Diplôme national

Durée de la formation

- 2 ans

Public

Niveau(x) de recrutement

- Baccalauréat +3

Langues d'enseignement

- Français

Rythme

- Compatible avec une activité professionnelle
- En alternance

M2 ouvert en contrat d'apprentissage

- Contrat d'apprentissage

En master 1 et pour les parcours 1, 2 et 4, les enseignements sont

Présentation

Enjeux

Le Master est constitué autour de plusieurs équipes rattachées à trois composantes différentes de l'Université Clermont Auvergne (UCA) :

- UFR de Médecine et des professions paramédicales,
- UFR de Pharmacie,
- INSPÉ Clermont Auvergne.

Une partie des enseignements est mutualisée avec l'Ecole d'économie de l'UCA à travers un lien structurel.

Le Master s'appuie également sur le réseau de sociologues de la santé au sein de l'UCA. Il regroupe ainsi une partie importante des enseignants chercheurs en santé publique de l' UCA.

Laboratoires

Accès aux stages via les projets de recherche dans le cadre du laboratoire ACTé, la commission scientifique du réseau UNIRèS (réseau francophone de recherche en éducation à la santé), participation des étudiants aux webinaires de la Chaire Academy et master class organisés par la chaire UNESCO « Educations et santé » et via UCA.PRO.

Entreprises

Le master bénéficie d'intervenants du monde professionnel ce qui permet d'adapter les contenus et le discours aux réalités socio-économiques et des contextes d'intervention en santé.
L'équipe du master s'appuie sur les retours faits à chaque stage, lors du suivi de stage comme lors de l'évaluation finale, et une partie des représentants du monde socio-économique font partie du conseil de perfectionnement.

regroupés sous forme de séminaires d'une semaine (en général un par mois) afin de faciliter l'accès au master des étudiants résidents hors de Clermont-Ferrand et aux étudiants ayant une activité professionnelle et/ ou en formation professionnelle et continue. Par contre, en master 2 parcours 3, certains cours sont hebdomadaires. L'alternance peut être construite sur toute l'année à condition de libérer les semaines d'enseignement dont le planning est fixé environ 6 mois avant le début des cours.

- Contrat de professionnalisation

Modalités

- Présentiel
- Partiellement à distance

Lieu(x) de la formation

- Clermont-Ferrand

Contacts

Institut National Supérieur du Professorat et de l'Éducation

Université Clermont Auvergne 36, avenue Jean-Jaurès
63407 Chamalières

Renseignements

Responsable(s) de formation

Carine SIMAR
Carine.SIMAR@uca.fr
carine.simar@uca.fr

Contacts administratifs

Pour tout renseignement administratif : scolarite.inspe@uca.fr

Admission

Pré-requis

Niveau(x) de recrutement

Baccalauréat +3

Formation(s) requise(s)

Les candidatures sont ouvertes à toute personne titulaire d'un diplôme :

- de niveau bac +3 pour le master 1 ;
- de niveau bac +4, pour le master 2 ;
- ou aux personnes ayant validé leurs acquis de l'expérience (VAP, VAE) et/ou des études supérieures (VES).

En Formation Initiale, mentions de Licence conseillées :

- Sciences sanitaires et sociales
- Sciences pour la santé
- Sciences de l'éducation
- Sciences de la vie
- Économie et gestion
- Administration économique et sociale

ATTENDUS

●Disposer de connaissances et compétences en Santé publique et promotion de la Santé,

●Faire la preuve d'une expérience (emploi ou stage) en Santé publique et promotion de la Santé.

Public ciblé

En Formation Initiale
Licences générales et professionnelles (SHS, psychologie, sciences de l'éducation, éducation santé et prévention, sociologie et anthropologie de la santé,…)

En Formation Continue (avec ou sans VAP/VAE selon niveau d'étude)
infirmières scolaires, infirmières conseillères techniques, délégués mutualistes (MGEN, Mutualité Française,…), enseignants PE et PLP, cadres de santé, responsables de structures de prévention, consultant, formateurs paramédicaux, formateurs en IFSI, professionnels de santé (ergothérapeute, ostéopathe, kinésithérapie…)

Candidature

Modalités de candidature

Informations disponibles sur le **site de l'Inspé > Rubrique FORMATION**
https://inspe.uca.fr/

Programme

Les informations ci-dessous sont données à titre indicatif et peuvent faire l'objet de mises à jour.

Master Santé publique

Master Santé Publique parc. Education à la santé des enfants, des adolescents et jeunes adultes

- **ANNEE MASTER 1 SANTE PUBLIQUE**
  - SEMESTRE 1
    - BLOC A
      - UE 11 INTRODUCTION A LA SANTE PUBLIQUE *6 crédits*
        - DEFINITION ET CONCEPTS DE BASE
        - ENJEUX ACTUELS ET SANTE PUBLIQUE
        - SYSTEME DE SANTE
        - PROMOUVOIR LA SANTE A L 'HEURE ACTUELLE
      - UE 12 EDUQUER ET FORMER EN SANTE PUBLIQUE *9 crédits*
        - DEFINITIONS DES CONCEPTS FONDAMENTAUX : EDUCATION ET ANDRAGO
        - GRANDS COURANTS PEDAGOGIQUES ET ANDRAGOGIQUES
        - OUTILS ET METHODES EDUCATIVES ET ANDRAGOGIQUES
        - DE LA CONCEPTION A L'ANALYSE DES SITUATIONS D 'APPRENTISSAGE
    - BLOC D
      - UE 13 ETAT DE SANTE ET ORGANISATION *6 crédits*
      - UE 14 OUTILS ET METHODES STATISTIQUES *9 crédits*
  - SEMESTRE 2
    - BLOC D
      - 15 CARACTERISATION DU RISQUE EN SANTE *3 crédits*
        - RISQUE EN SANTE CARACTERISATION
      - 18 METHODES EN EVALUATION *6 crédits*
    - BLOC B
      - UE 19 STAGE *9 crédits*
        - STAGE
    - BLOC C
      - UE 16 INITIATION A LA RECHERCHE ET AU MEMOIRE *3 crédits*
        - INITIATION A LA RECHERCHE ET AU MEMOIRE
      - UE 17 PREVENTION ET PROMOTION DE LA SANTE *6 crédits*
        - PROMOTION DE LA SANTE : EDUCATION, PREVENTION ET PROTECTION
        - MODELES CONCEPTUELS EN PROMOTION DE LA SANTE
        - MILIEUX PROMOTEURS DE SANTE
        - AGIR EN PROMOTION DE LA SANTE
      - UE 20 ANGLAIS *3 crédits*
        - ANGLAIS
- **ANNEE MASTER 2 MEEF SANTE PUBLIQUE**
  - SEMESTRE 3
    - BLOC A
      - UE 121 GERER DES PROJETS EN EDUCATION ET EN PROMOTION DE LA *6 crédits*
        - MODELES THEORIQUES SOUS TENDANT LES DYNAMIQUES D 'EDUCATION
        - DIAGNOSTICS EN PROMOTION DE LA SANTE

        - PLANIFICATIONS EN PROMOTION DE LA SANTE
        - DYNAMIQUES DES INTERACTIONS EN PROMOTION DE LA SANTE
    - UE 122 POLITIQUES D'EDUCATION ET PROMOTION DE LA SANTE *6 crédits*
        - ORIENTATIONS POLITIQUES ACTUELLES EN MATIERE D' EDUCATION
        - ANALYSE DE POLITIQUES D' EDUCATION ET DE PROMOTION DE LA SAN
        - PLAIDOYER EN EDUCATION ET EN PROMOTION DE LA SANTE
        - MODELES THEORIQUES DES POLITIQUES D' EDUCATION ET DE LA PROM
- BLOC F
    - UE 423 Méthodes d'évaluation en éducation à la santé *3 crédits*
    - UE 424 de l'éducation à la santé en ETP *6 crédits*
- BLOC B
    - UE 125 INTERSECTORIALITE, TERRITOIRES ET ETHIQUE *3 crédits*
        - FONDEMENTS ETHIQUES EN EDUCATION A LA SANTE ET PROMOTION DE
        - INEGALITES EN SANTE
        - GEOGRAPHIE DE LA SANTE
        - DYNAMIQUES DES INTERACTIONS
    - UE 126 FORMER ET ACCOMPAGNER EN PROMOTION DE LA SANTE *6 crédits*
        - PERSPECTIVES THEORIQUES EN ANDRAGOGIE
        - DONNEES PROBANTES EN MATIERE DE FORMATION D' ADULTES EN PROM
        - METHODES ET OUTILS EN ANDRAGOGIE
        - CONCEPTION D'UNE FORMATION D'ADULTE EN PROMOTION DE LA SANTE
- SEMESTRE 4
    - BLOC C
        - UE 127 PROMOUVOIR LA SANTE DES LA PETITE ENFANCE *3 crédits*
            - ENJEUX ACTUELS EN MATIERE DE SANTE DES LA PETITE ENFANCE
            - INEGALITES SOCIALES ET DE SANTE ET BESOINS FONDAMENTAUX DE L
            - DONNEES PROBANTES EN MATIERE DE SANTE PENDANT LA PETITE ENFA
            - AGIR ENSEMBLE POUR LES 1000 PREMIERS JOURS DE L'ENFANT
        - UE 128 PROMOUVOIR LA SANTE EN MILIEU SCOLAIRE ET UNIVERSITAI *3 crédits*
            - ECOLES ET UNIVERSITES PROMOTRICES DE SANTE
            - DONNEES EPIDEMOLOGIQUES DE LA SANTE DES ELEVES ET DES ETUDIA
            - DONNEES PROBANTES EN MATIER D' ECOLES ET D' UNIVERSITES PROM
            - PLANNIFICATION D' UNE ACTION
    - BLOC E
        - UE 129 PROMOUVOIR LA SANTE DE TOUS LES JEUNES : INCLUSION ET *3 crédits*
            - SANTE DES JEUNES EN SITUATION DE HANDICAP ET VULNERABILITES
            - SOCIETE INCLUSIVE ET PROMOTION DE LA SANTE
            - MILIEU CARCERAL ET PROMOTION DE LA SANTE
            - PROTECTION JUDICIARE ET DE LA JEUNESSE ET PROMOTION DE LA SA
        - UE 1212 ANGLAIS *3 crédits*
            - ANGLAIS LANGUE ETRANGERE
    - BLOC D
        - UE 1210 STAGE *9 crédits*
            - OPTION

- UE 1211 MEMOIRE *9 crédits*
    - MEMOIRE AVEC SOUTENANCE ORALE

Modalités

Partiellement à distance

La formation comprend : 9 sessions en présentiel, des enseignements à distance, ainsi qu'un stage de 308h minimum en M1, 400h en M2.
Les enseignements à distance peuvent se dérouler de façon synchrone (avec présence des apprenants, en classe virtuelle, par exemple) ou asynchrone (contenus disponibles à distance).
Cet enseignement nécessite l'utilisation de la plate-forme Moodle par l'apprenant.

Stage(s)

Stage(s)

Oui

Informations complémentaires sur le(s) stage(s)

Master 1
En M1, le stage de 308h minimum est obligatoire, non rémunéré (sauf pour les professionnels qui effectuent leurs stages dans le cadre d'un contrat pédagogique sur leur lieu de travail et qui conservent leur entière rémunération), non compensable. Le rapport de stage doit correspondre au format IMRED. Les objectifs du stage sont de mettre en œuvre les connaissances acquises lors du master. Lorsque cela est réalisable, il est possible de tuiler le stage de M1 avec celui de M2, le stage de M1 étant alors préparatoire au stage de M2. Les lieux de stage sont principalement ceux des structures partenaires. L'étudiant(e) doit chercher son stage, le Master ne pouvant proposer de lieu de stage à tout le monde. Les étudiant(e)s sont incités à rechercher dès le premier séminaire leur lieu de stage, ce qui fait l'objet d'un enseignement propre. Les stages peuvent débuter tôt dans l'année, après accord de l'enseignant tuteur sur la nature et le thème du stage. Pour les professionnels travaillant, le stage peut être effectué dans le lieu de travail dans le cadre d'un contrat pédagogique, après accord de l'enseignant tuteur sur le thème et la problématique qui seront appliqués au contexte de travail.

Master 2
En M2, le stage de 400h minimum est obligatoire. Les objectifs du stage sont de mettre en œuvre les connaissances acquises lors du master et de préparer une insertion professionnelle ou une poursuite en doctorat, auprès de l'une des équipes de recherche du Master.
Comme en M1, les lieux de stage sont principalement ceux des structures partenaires. L'étudiant(e) doit chercher son stage, le Master ne pouvant proposer de lieu de stage à tout le monde. Les étudiant(e)s sont incités à rechercher dès le premier séminaire leur lieu de stage, ce qui fait l'objet d'un temps d'enseignement propre. Les stages peuvent débuter tôt dans l'année, après accord de l'enseignant tuteur sur la nature et le thème du stage. Pour les professionnels travaillant, le stage peut être effectué dans le lieu de travail dans le cadre d'un contrat pédagogique, après accord de l'enseignant tuteur sur le thème et la problématique qui seront appliqués au contexte de travail.

Séjour(s) à l'étranger

Informations complémentaires sur le(s) séjour(s) à l'étranger

Concernant la mobilité entrante :
L'ouverture vers l'international s'appuie sur l'accueil d'étudiants internationaux (via Campus France) dans la formation. Les principaux pays représentés sont ceux d'Afrique du Nord, d'Afrique francophone subsaharienne, mais aussi du Liban, de Russie et du Yémen. L' accueil d'étudiants internationaux découle aussi des liens établis avec les enseignants chercheurs dans plusieurs pays (Australie, Belgique, Canada, Portugal, Ukraine). Cette mobilité est favorisée par la possibilité de rédiger le mémoire en anglais et en russe, sachant que les présentations et supports de présentation restent en français.

Concernant la mobilité sortante :
Cette mobilité est favorisée par le fait que les stages à l'étranger sont acceptés, avec un encouragement pour les étudiants à faire leur stage dans leur pays d'origine, à condition d'être en zone sûre (verte ou jaune) du ministère des affaires étrangères. Pour tous les étudiants, un mécanisme de d'incitation à la réalisation de stage dans des structures ou laboratoires de recherche internationaux engagés dans des collaborations avec des enseignants-chercheurs du master (Australie, Belgique, Canada, Portugal, Ukraine). Récemment, la création de la Chaire UNESCO « EducationS & Santé » (octobre 2018) favorise les relations avec des universités étrangères (en particulier avec l'Afrique) et une réflexion est en cours afin de créer une formation à distance, destinée aux étudiants africains, et leur permettant d'acquérir les bases en santé publique, afin de faciliter leur intégration ultérieure en master.

Et après ?

Niveau de sortie

Année post-bac de sortie

- Bac +5

Niveau de sortie

- Niveau 7 : Master

Compétences visées

URL Fiche RNCP

https://www.francecompetences.fr/recherche/rncp/34291/

Activités visées / compétences attestées

MASTER 1

Compétences scientifiques professionnelles

CSP 1 : Agir dans un cadre professionnel pluridisciplinaire où les activités sont fondées scientifiquement.
CSP 2 : Maîtriser les fondamentaux dans le domaine de la Santé Publique (valeurs, structures, acteurs, politiques).
CSP 3 : Comprendre les stratégies d'évaluation et maîtriser les approches évaluatives épidémiologiques, biostatistiques et médico-économiques nécessaires à ces évaluations.
CSP 4 : Maîtriser les politiques en santé publique et d'éducation à la santé (insertion d'un programme de promotion d'éducation à la santé, méthodes de mesure d'état de santé, méthodes d'analyse des politiques de santé, méthode de mesure des performances d'un système de santé, méthodes de comparaison internationales).
CSP 5 : Maîtriser les techniques pédagogiques en éducation appliquées à l'éducation à la santé et à la promotion de la santé en s' appuyant sur les sciences de l'éducation.
CSP 6 : Maîtriser les fondements des analyses en santé environnement et en analyse santé risque environnement.
CSP 7 : Maîtriser les concepts en épidémiologie et les techniques de base en épidémiologie (sondage, indicateurs, création d'une base de données), en métrologie, ainsi que les bases des approches quantitatives, qualitatives et mixtes.

Compétences transversales

- Compétences organisationnelles

CT 1 : Développer et suivre un programme de promotion de la santé en direction des enfants, adolescents et jeunes adultes.
CT 2 : Maîtriser les stratégies de financement et prendre en compte les différentes contraintes réglementaires et administratives.

- Compétences relationnelles

CR 1 : Travailler en équipe pluridisciplinaire.
CR 2 : Mettre en œuvre quelques grands principes de management de structures.

Compétences scientifiques générales

CSG 1 : Respecter l'éthique scientifique.
CSG 2 : Résoudre des problèmes demandant des capacités d'abstraction.
CSG 3 : Adopter une approche interdisciplinaire en étant capable de combiner de approches méthodologiques et réflexives issues de champs disciplinaires différents (épidémiologie, sociologie, sciences de l'éducation, économie, statistiques).
CSG 4 : Concevoir et mettre en œuvre une démarche scientifique de résolution de situations problématiques : utiliser les instruments et les techniques de mesure les plus courants ; identifier les sources d'erreur ; analyser des données scientifiques ; valider un modèle théorique par comparaison de ses prévisions avec les données empiriques recueillies ; apprécier les limites de validité d'un modèle.
CSG 5 : Maîtriser des logiciels d'acquisition et d'analyse de données.
CSG 6 : Maîtriser des outils bureautiques.
CSG 7 : Savoir développer une analyse critique de la littérature scientifique en santé.

MASTER 2

Les compétences développées dans le cadre de ce master répondent aux critères du référentiel national réalisé sous l'égide du Comité consultatif national pour l'élaboration des programmes de formations en éducation à la santé (http://www.inpes.sante.fr/espace-reseau/competences-promotion-sante/approche-competences.asp) et du référentiel européen Comp HP (http://www.nuigalway.ie /health-promotion/documents/M_Barry/comphp_core_competencies_framework_for_health_promotion_handbook_sept_2011.pdf). Il s' agit avant tout de compétences en planification, évaluation, conduite de projets de promotion de la santé en développant des approches pluri et transdisciplinaires, en permettant aux personnes et aux populations de participer aux décisions concernant leur santé tout en étant attentifs aux inégalités sociales de santé.

Il s'agit de :

Compétences scientifiques professionnelles

CSP 1 : Agir dans un cadre professionnel pluridisciplinaire où les activités sont fondées scientifiquement.
CSP 2 : Conduire son activité dans le respect des principes éthiques, notamment autour des grands enjeux de santé publique.
CSP 3 : Prendre en compte l'apprentissage des stratégies d'évaluation (évaluation de pertinence des résultats et des processus, évaluation médico-économique et évaluation de la qualité) ainsi que des connaissances épidémiologiques et biostatistiques nécessaires à ces évaluations.
CSP 4 : Maîtriser les politiques en santé publique et d'éducation à la santé, notamment quant à l'insertion d'un programme de promotion d'éducation à la santé dans différents programmes nationaux et régionaux de santé publique.
CSP 5 : Rechercher des subventions et prendre en compte les différentes conduites réglementaires et administratives.
CSP 6 : Maîtriser les techniques pédagogiques en éducation appliquées à l'éducation à la santé et à la promotion de la santé en s' appuyant sur les sciences de l'éducation.

Compétences transversales

- Compétences organisationnelles

CT 1 : Développer et suivre un programme de promotion de la santé en direction des enfants, adolescents et jeunes adultes.

- Compétences relationnelles

CT 2 : Travailler en équipe pluridisciplinaire.
CT 3 : Mettre en œuvre quelques grands principes de management de structures.

Compétences scientifiques générales

CSG 1 : Respecter l'éthique scientifique.
CSG 2 : Connaître, respecter et mettre en œuvre les règlementations en vigueur.
CSG 3 : Résoudre des problèmes demandant des capacités d'abstraction.
CSG 4 : Adopter une approche interdisciplinaire.
CSG 5 : Concevoir et mettre en œuvre une démarche scientifique de résolution de situations problématiques : utiliser les instruments et les techniques de mesure les plus courants ; identifier les sources d'erreur ; analyser des données scientifiques ; valider un modèle théorique par comparaison de ses prévisions avec les données empiriques recueillies ; apprécier les limites de validité d'un modèle.
CSG 6 : Maîtriser des logiciels d'acquisition et d'analyse de données.
CSG 7 : Maîtriser des outils bureautiques.

Débouchés professionnels

Secteurs d'activité

Le Master est une formation professionnelle qualifiante qui vise à former des experts en éducation et promotion de la santé afin d’ occuper des postes de :

• Responsables et cadres dans le milieu associatif, mutualiste,
• Chargés de mission santé et prévention des collectivités territoriales,
• Cadres dans les institutions développant des stratégies de prévention pour les administrations d’Etat ou les collectivités territoriales,
• Formateurs, Conseillers pédagogiques,
• Médecins de l'Éducation nationale et des collectivités territoriales,
• Conseillers techniques,
• Postes de coordonnateurs,
• Tout poste laissant une large place aux missions de mise en œuvre de projets de promotion de la santé dans une dynamique partenariale en direction des enfants, des adolescents et des jeunes adultes.

Code(s) ROME :
K1205 - Information sociale
K1402 - Conseil en Santé Publique
K1403 - Management de structure de santé, sociale ou pénitentiaire
K2402 - Recherche en sciences de l''univers, de la matière et du vivant
J1502 - Coordination de services médicaux ou paramédicaux
J1505 - Soins infirmiers spécialisés en prévention